



SciencesPo.

OSC  
CNRS

**Le recours au téléphone mobile  
dans le cadre de l'encadrement parental des pratiques  
urbaines infantiles**

Clément Rivière

Doctorant, OSC, Sciences Po  
ATER, université de Rouen

Notes & Documents

n° 2013-01 Mars 2013

**Résumé :** Ainsi que la littérature scientifique l'a montré au sujet de leurs aînés, le téléphone mobile constitue simultanément pour les enfants un instrument d'émancipation de la sphère familiale et de renforcement de la surveillance potentiellement exercée par celle-ci. Alors que cette tension entre émancipation et contrôle souscrit au cœur de la régulation des déplacements et des activités des enfants dans les espaces publics urbains, l'approche empirique de l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles permet de proposer un éclairage sur le rôle joué par la mobilité des enfants dans la décision de les équiper d'un portable. Contribution à la sociologie des usages sociaux du téléphone mobile, cet article interroge à partir d'une enquête par entretiens réalisée à Paris et Milan auprès de parents d'enfants âgés de 8 à 14 ans le lien entre le processus d'autonomisation des pratiques urbaines des enfants et leur accès à cet instrument de communication. Dans la lignée de précédentes recherches sur la différenciation sociale des pratiques éducatives, il s'intéresse à sa déclinaison en fonction des caractéristiques des familles, et notamment aux liens entretenus entre le freinage parental vis-à-vis du recours au portable, qui tend à caractériser les familles les mieux dotées en capital culturel, et l'acquisition par les enfants de « compétences urbaines ».

Pour citer ce document :

Rivière, Clément (2013). « Le recours au téléphone mobile dans l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles », Notes & Documents, 2013-01, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

Pour une version électronique de ce document de travail et des autres numéros des Notes & Documents de l'OSC, voir le site web de l'OSC : <http://www.sciencespo.fr/osc/fr/content/notes-documents-de-l-osc>

**Abstract:** As previous research stated for young people and adults, mobile phones simultaneously represent for children a tool of emancipation from domestic sphere and potentially reinforce their surveillance by adults. Whereas this tension between control and emancipation is at the heart of the regulation of children's presence in urban public space, the empirical study of the way parents supervise their urban practices is fruitful to understand the role played by mobility in children's equipment. The purpose of this paper, based on interviews conducted with parents of children aged from 8 to 14 in Paris (France) and Milan (Italy), is hence to empirically investigate the link between urban practices and access to mobile phones. Contrasts related to social characteristics of families will be extensively discussed: interviews suggest for example that parents' reluctance to mobile phones, strongly related with an elevated educational level, seems to foster the acquisition of urban skills.

Readers wishing to cite this document are asked to use the following form of words:

Rivière, Clément (2013). « Le recours au téléphone mobile dans l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles », Notes & Documents, 2013-01, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

For an on-line version of this working paper and others in the series, please visit the OSC website at: <http://www.sciencespo.fr/osc/fr/content/notes-documents-de-l-osc>

Alors que l'équipement des plus jeunes en appareils de téléphonie mobile a connu une hausse prononcée au cours de la dernière décennie en Europe occidentale (Pain *et al.* 2005 ; Metton 2010 ; Credoc 2011 ; Istat 2011), la littérature scientifique s'est largement intéressée aux transformations de l'expérience adolescente et enfantine induites par cette diffusion graduelle.

Ainsi qu'il fût montré auparavant pour leurs aînés, notamment au sujet de la vie conjugale (Martin et de Singly 2002) ou des étudiants (Castelain-Meunier 2002), le portable constitue simultanément pour les enfants un instrument d'émancipation de la sphère familiale et de renforcement de la surveillance potentiellement exercée par celle-ci (C. Martin 2007 ; Lelong et Metton 2007). Un premier ensemble de travaux met de fait en avant le rôle joué par le téléphone mobile dans le processus d'autonomisation des adolescents, notamment à travers le prolongement au domicile des relations avec les amis, déjà partiellement permis par le téléphone familial (Martin et de Singly 2000). Le potentiel de discrétion et d'individualisation du portable est néanmoins bien supérieur, dans la mesure où il permet la mise en œuvre de réseaux de communication sur lesquels les parents (Ling 2002) ou les membres de la fratrie (Clair 2008) peuvent plus difficilement exercer un contrôle. La possession d'un téléphone portable favoriserait par ailleurs dans une certaine mesure l'autonomisation de la mobilité, notamment en ouvrant la possibilité de négocier des injonctions parentales rendues plus plastiques (Pain *et al.* 2005). Ces résultats ne doivent toutefois pas occulter que le téléphone mobile peut aussi constituer un instrument de contrôle : la littérature a souligné l'importation par le portable de la surveillance dans les relations personnelles (Green 2002 ; Pain *et al.* 2005), surveillance opérée par les pairs, mais aussi par les parents dans le cas des utilisateurs les plus jeunes, qui n'hésitent pas à mettre en œuvre des tactiques de contournement de ce contrôle parental (Pain *et al.* 2005).

Cette tension entre émancipation et contrôle s'inscrit au cœur de l'encadrement des déplacements et des activités des enfants dans les espaces publics urbains, simultanément arènes de socialisation et de mise en danger de soi et d'autrui. Alors que le retrait progressif des enfants des espaces publics sur la longue période (Ariès 1973) s'est accentué au cours des dernières décennies avec la diminution sensible de leur mobilité indépendante dans l'ensemble des pays européens (Valentine et Mc Kendrick 1997 ; Karsten 1998 ; Vercesi 2008), le processus d'autonomisation des pratiques urbaines des enfants marque une étape importante pour ces derniers, mais aussi pour leurs parents. L'étude de l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles permet dès lors de proposer un éclairage sur le rôle joué par la mobilité des enfants dans la décision de les équiper d'un téléphone mobile, dont on sait qu'il peut davantage correspondre à un instrument d'individualisation » que de mobilité (O. Martin 2007).

Contribution à la sociologie des usages sociaux du téléphone mobile, cet article interroge donc le lien entre le processus d'autonomisation des pratiques urbaines des enfants et leur accès à la téléphonie mobile ; il s'intéresse notamment à son éventuelle déclinaison en fonction des caractéristiques des familles, dans la lignée de précédentes recherches sur la différenciation sociale des pratiques éducatives (Lareau 2003 ; Le Pape 2009).

À partir d'une enquête par entretiens auprès de parents d'enfants âgés de 8 à 14 ans réalisée à Paris et à Milan, nous mettrons dans un premier temps au jour le rôle du pouvoir prescripteur des groupes de pairs enfantins dans le processus d'acquisition d'un téléphone mobile. Nous montrerons ensuite que l'attrait des parents pour le portable s'articule autour des opportunités de coordination de la mobilité et de réassurance qu'il procure, avant de nous intéresser aux parents réticents ou opposés au recours à cet instrument dans le cadre des mobilités et à leurs arguments. Nous nous essaierons finalement à une interprétation en termes de classes sociales, puis de types de « configurations familiales » (Lahire 1995), de la différenciation du recours au téléphone mobile dans le cadre parental des pratiques urbaines infantiles.

## 1. Présentation de l'enquête de terrain à Paris et Milan

Mis en œuvre dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie sur le cadre parental des pratiques urbaines infantiles en contexte de mixité sociale à Paris et Milan, le dispositif d'enquête s'est principalement articulé autour de la technique de l'entretien semi-directif<sup>1</sup>. Entre le printemps 2009 et l'automne 2011, 78 entretiens (d'une durée de 30 à 165 minutes - durée moyenne = 73 minutes) ont été conduits auprès de 88 parents (51 mères, 17 pères et 10 couples) d'au moins un enfant âgé de 8 à 14 ans (123 enfants, dont 54 filles, 171 en incluant les enfants plus jeunes ou plus âgés). 43 entretiens ont été réalisés dans la zone urbaine contenue dans le triangle formé par les rues Monza et Palmanova au nord-est de Milan (70 600 habitants selon le recensement de 2001), et 35 dans la partie du 19<sup>e</sup> arrondissement située à l'ouest du canal de l'Ourcq (125 393 habitants d'après le recensement de la population de 2008). Anciens villages et champs absorbés par l'expansion de la métropole, ces espaces semi-périphériques se caractérisent par la composition hétérogène de leur population.

Divisé en trois grandes parties (1/Trajectoire résidentielle et vie de quartier ; 2/Pratiques urbaines des enfants ; 3/Pratiques urbaines des parents), le guide d'entretien comportait une question spécifiquement consacrée à l'équipement de l'enfant (ou des enfants) en téléphonie mobile. Les 78 entretiens ont été réalisés en français à Paris et en italien à Milan, puis intégralement retranscrits dans ces mêmes langues par l'auteur : les extraits mobilisés dans cet article des entretiens réalisés à Milan ont été traduits dans un second temps. Les noms et prénoms de tous les enquêtés ont été modifiés.

---

<sup>1</sup> Deux corpus complémentaires aux entretiens ont été parallèlement constitués : un corpus de documents municipaux ou associatifs et de coupures de presse couvrant la période 2009/mi-2011 sur les deux terrains, et un corpus de notes d'observation ethnographique non-systématique.

## 2. La pression de l'univers prescripteur des pairs enfants

De nombreuses recherches ont mis au jour la place croissante et désormais centrale tenue par les outils de communication et notamment par le portable dans le quotidien des adolescents, en tant qu'instrument d'organisation de la co-présence (Pétry 2011) mais surtout du point de vue de leur participation à la sociabilité au sein des groupes de pairs (Ling 2002 ; Chaulet 2009 ; Metton 2010). En particulier, les plus jeunes sont de loin les principaux utilisateurs de l'envoi de messages textuels (Credoc 2011) ; cette centralité nouvelle du téléphone mobile dans la sociabilité juvénile semble davantage marquée encore dans le cas des filles, en France (O. Martin 2007) comme en Italie (Istat 2011). Mais le téléphone mobile ne sert pas qu'à communiquer : d'autres usages que l'envoi de messages ou le passage d'appels sont signalés de manière récurrente par les parents rencontrés, tels la prise de photos, l'échange de chansons ou l'écoute individuelle ou collective de musique.

*En réalité la demande est venue d'elle, elle avait vraiment très envie de pouvoir échanger des chansons avec ses copains-copines.*

*Federica, Cadre d'entreprise, Milan. 2 filles de 12 et 9 ans*

Instrument d'évaluation de statut social et des hiérarchies parmi les pairs, le portable permet en effet de se distinguer, entre groupes mais aussi au sein du groupe. Le rôle de la valeur économique et symbolique du terminal dans ces processus d'évaluation ne doit ainsi pas escamoter sa valeur « performative » (Green 2002), la composition du répertoire et la réception d'appels ou de messages constituant autant d'indicateurs de la « popularité » de son possesseur. De par sa contribution à l'élaboration et à la consolidation du statut social (Ling 2002 ; Chaulet 2009), la possession d'un téléphone mobile semble ainsi constituer une condition de l'intégration, participant à la construction de la réputation et du prestige au sein du réseau social enfantin ou adolescent.

*Elle, elle rêve d'avoir un téléphone, hein ! [...] La plupart des petites adolescentes rêvent d'avoir leur téléphone. C'est vraiment un moyen d'être important, de montrer qu'on a beaucoup d'amis.*

*Aliénor, Femme au foyer, Paris. 2 filles de 12 et 3 ans, 2 fils de 11 et 8 ans*

*La plus grande a commencé à nous demander un téléphone bien avant d'en avoir réellement besoin, comme status symbol (sic). Tous ses copains en avaient et donc elle en voulait aussi un. [...] Nos filles nous racontaient « quand on a cours de gym, on s'assoit autour du banc en attendant que tout le monde se soit changé, et ils s'envoient tous des messages avec leur portable ». Et la grande disait en grondant : « Moi aussi quand j'en aurai un je pourrai le faire ! »*

*Giovanna, Institutrice, Milan. 2 filles de 16 et 14 ans, 1 fils de 10 ans*

« Puissant configurateur de pratiques collectives » (Jarrigeon et Menrath 2010), le téléphone portable jouerait par ailleurs un rôle important dans l'entrée en relation amoureuse » (Metton 2010), en partie du fait de l'effet désinhibiteur de l'écrit, favorable à l'expression des sentiments (Rivière 2002). Quoi qu'il en soit, la possession de cet objet exerce des effets substantiels sur l'inclusion au sein des groupes de pairs, ce qui est difficilement négligeable par les parents dans le cadre de leur réflexion autour de l'équipement de leur enfant.

*Et puis c'est con à dire, c'est totalement con à dire mais c'est un peu vrai, dans notre société totalement matérialiste, des fois tu crées un décalage entre les mômes. Si par exemple, sur tout le groupe des amies de Juliette, il y en a 14 sur 15 qui ont des portables...*

*Franck, Technicien son et lumière, Paris. 1 fille de 10 ans*

*Le pauvre, ça doit être le seul qui n'en a pas... [NB : de portable] Il va être inadapté ! (il rit).*

*Nicola, Technicien industriel, Milan. 1 fils de 8 ans*

Si dans les propos de Nicola l'ironie l'emporte au sujet de l'éventuelle future inadaptation sociale de son fils, qu'il assume en riant (« *Sara un disadattato !* »), on fait sur les deux terrains le constat de l'existence d'un processus d'isomorphisme autour de l'acquisition d'un téléphone portable, dans la mesure où une contrainte s'exerce sur chaque unité de la population, qui force à ressembler aux autres unités partageant le même environnement (Di Maggio et Powell 1983). Observé par Dominique Pasquier au lycée (Pasquier 2005) ou par Aurélia Mardon au sujet des pratiques vestimentaires dès le collège (Mardon 2010), le pouvoir prescripteur des pairs structure fortement le désir des enfants et des adolescents d'accéder à la possession d'un téléphone mobile personnel, de manière particulièrement prononcée à partir de l'entrée dans l'enseignement secondaire.

*Oh le portable c'était la pression, on a résisté jusqu'en 5<sup>e</sup>, ça a été très dur, on était soi-disant les seuls à ne pas [en avoir acheté un]... Mais en même temps, il voulait absolument un portable parce que tout le monde en avait, donc ça c'était la pression sociale. [...] Ça a été très net que dès le début de la 6<sup>e</sup> tous les autres avaient un portable, nous on a tenu un an et demi, mais encore avec l'impression d'être... Bon, c'est pas vrai, parce qu'on connaît d'autres amis qui n'ont pas cédé non plus, mais je pense que ça devient de plus en plus difficile.*

*Catherine, Maître de conférences, Paris. 2 fils de 13 ans et 1 an, 1 fille de 9 ans*

Si nous revenons sur les résistances parentales à la pression exercée par les enfants, ce nouvel exemple des influences contraignantes de la socialisation par les pairs (Darmon 2006) doit être pris au sérieux dans l'analyse de l'accession des jeunes à un téléphone mobile personnel. Alors que les motivations qui lui sont associées diffèrent sensiblement selon que l'on considère le point de vue des jeunes ou de leurs parents (Pain *et al.* 2005), la mise en avant de la dimension sécuritaire du portable par les premiers s'avère ainsi bien souvent instrumentale (Pain *et al.* 2005 ; Gaglio 2008). Avec une coordination plus souple des mobilités, la réassurance constitue en effet l'un des deux principaux attraits que cet outil exerce aux yeux des parents au moment de la prise d'autonomie des enfants dans la ville.

### **3. Le double attrait d'un instrument de coordination de la mobilité et de réassurance**

L'association entre mobilité autonome et téléphone portable est opérée par de nombreux parents sur les deux terrains : leur bienveillance à l'égard de la demande enfantine d'équipement tend à s'accroître à mesure de la prise d'amplitude des mobilités autonomes.

*La première chose que j'ai faite quand elle a commencé à se déplacer toute seule, c'est de lui donner un téléphone. Si tu as un problème, où que tu sois, appelle.*

Benedetta, Employée dans une compagnie d'assurances, Milan. 2 filles de 17 et 9 ans

L'accès à l'enseignement secondaire représente un seuil dans l'équipement en téléphonie mobile, dans la mesure où le passage en classe de 6<sup>e</sup> à Paris et en *prima media* à Milan correspond dans la plupart des cas à la fin de l'accompagnement parental (la pression des pairs enfantins jouant là aussi un rôle non négligeable). Les horaires moins réguliers du collège font ressortir l'un des aspects qui intéresse le plus les parents dans le recours au téléphone portable, envisagé en tant qu'instrument favorisant le travail de coordination des activités au sein de la famille (Ling 2002). En ouvrant des fenêtres de négociation et d'information, le contact téléphonique rend possible un certain assouplissement des cadres temporels, facilitant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, en particulier des mères (C. Martin 2007). Le téléphone mobile favorise également une meilleure coordination de la mobilité en cas de problème en cours de trajet (panne ou grève des transports en commun, manifestation, etc.), permettant à l'enfant de joindre ses parents pour envisager une alternative. Ces solutions offertes aux parents contribuent dans une certaine mesure à alléger la charge mentale associée aux responsabilités du « travail parental » (Déchaux 2009).

*Sinon, dans certaines occasions où nous n'étions pas sûrs de notre horaire de retour, on lui a dit de prendre le téléphone « comme ça on t'appelle et on peut te dire si on est déjà revenus ou non, si je viens te chercher au basket ou si tu dois demander à un autre papa ». Oui, parfois, comme service pour s'organiser à partir d'une information nouvelle, oui.*

Davide, Employé dans le secteur privé, Milan. 2 fils de 12 et 10 ans

*Disons que s'ils ont leur portable je me sens plus tranquille, parce que s'il se passe quelque chose d'imprévu, tu peux le leur communiquer. Je ne sais pas, s'ils reviennent à midi et quart, et que je n'arrive pas à être à la maison pour cette heure, je peux les appeler et leur dire « je ne suis pas encore là, attends-moi un peu, je suis en train d'arriver, attends juste un peu ».*

Nicoletta, Femme au foyer, Milan. 1 fils de 14 ans, 1 fille de 11 ans

À l'utilité du téléphone portable considéré en tant qu'instrument de coordination des mobilités et des activités se superpose sa fonction de réassurance (C. Martin 2007). Les images du « fil » et du « signal d'urgence » sont récurrentes dans les justifications de l'utilité de cet instrument sécurisant « au cas où ». Cette dimension tranquillisante de l'équipement en téléphonie mobile des enfants conduit souvent à la formulation de l'exigence parentale selon laquelle le portable doit toujours être allumé (au moins en dehors des horaires scolaires), afin que l'enfant soit joignable à tout moment.

*Au début je l'appelais tous les jours pour savoir si... (elle rit) Les premières fois parce qu'elle allait seule, je l'appelais vers huit heures moins cinq, au moment où elle doit arriver à l'école, pour voir si elle était arrivée, et aussi à la sortie, je l'appelais... Au moment où elle doit revenir, parce que quand elle est dans l'école elle le coupe. Ils éteignent les portables, alors... J'essaie de trouver le bon moment, je calcule. [...] Je me dis qu'elle est sur le point*

*d'arriver, peut-être déjà dans la cour, alors avant qu'elle n'arrive je l'appelle. Et puis elle peut m'appeler si elle a besoin, moi aussi je l'appelle si j'ai besoin de quelque chose. Ou si elle est un peu en retard, pour me tranquilliser (sic).*

Salima, Femme au foyer, Milan. 2 filles de 12 et 5 ans, 1 fils de 9 ans

Dans certains cas, on observe la mise en œuvre de dispositifs de sécurisation de la mobilité, les parents exigeant de l'enfant qu'il signale par un appel dans le vide le moment où il quitte un lieu pour repartir vers chez lui, en particulier le soir. Mais le portable peut aussi jouer un « rôle émancipateur » (Pain et al. 2005), comme lorsque il contribue à réduire les appréhensions des enfants : il peut notamment être utilisé afin de donner l'impression que l'enfant n'est pas seul. Le fait qu'il n'en ait été explicitement question que par propos de jeunes filles dans le cadre de notre enquête est révélateur, préfiguration de l'arsenal des précautions féminines relatives à la fréquentation solitaire des espaces publics (Gardner 1990 ; Lieber 2008).

*Quand nous sommes arrivés ici, la rue était très silencieuse. On l'a vraiment choisi pour ça, parce qu'avec les enfants il était important d'avoir de la tranquillité. Mais maintenant c'est le Bronx ici, toutes les deux quand elles rentrent à la maison seules on est au téléphone avec elles, pour te dire.*

Toujours ?

*Oui, souvent. Souvent. Si elles croisent quelqu'un qui ne leur plaît pas...*

Odette, Femme au foyer, Milan. 3 filles de 13, 11 et 1 an, 1 fils de 7 ans

De manière congruente avec la littérature disponible, la coordination de la mobilité et cette fonction de réassurance (des parents mais aussi des enfants) constituent, pour les parents qui en ont fait le choix ou qui le envisagent, les principaux atouts du recours au portable dans le cadre parental des pratiques urbaines infantiles ; il serait cependant erroné d'en conclure que tous partagent ce point de vue.

#### **4. L'envers du portable : freinage parental et motifs de réticence**

Tous les parents rencontrés sont loin d'être convaincus de l'intérêt du recours au portable dans le cadre des mobilités. On fait au contraire le constat de l'existence de logiques de freinage, les termes employés par les parents pour les décrire étant révélateurs de la conflictualité de la situation dans laquelle cette posture peut les placer (« se bagarrer », « faire de la résistance », « tenir bon », etc.).

Les avez-vous équipés d'un téléphone portable ?

*(vivement et fermement) Non! (rires) Non. Pas encore. A priori ce sera en seconde. Sauf si je cède dès la troisième mais bon...*

Parce qu'il y a déjà une demande ?

*Oh là là, oui, oui. Une demande forte, même! Non, ils l'auront normalement en seconde. Si je tiens bon ce ne sera qu'en seconde.*

Maud, Expert-comptable, Paris. 2 filles de 13 et 10 ans, 1 fils de 7 ans



Parmi les parents les plus clairement opposés au recours au mobile, rares sont les « dinosaures » (Odile, Paris) qui ne sont pas eux-mêmes équipés. C'est d'ailleurs souvent au nom du « cauchemar » que représente le portable dans la vie quotidienne de certains parents que l'on tente de retarder l'équipement des enfants.

**Donc ils n'ont pas encore de téléphone portable ?**

*Non (elle rit) Et je ne crois pas qu'ils en auront un (rires), ou ils devront se l'acheter! Non, je plaisante, mais je suis contre le fait que les enfants aient un portable. C'est déjà un cauchemar pour moi, je ne vais pas leur donner un téléphone portable, quelle idée... Il n'en est pas question.*

Irene, Fonctionnaire municipale, Milan. 1 fils de 9 ans, 1 fille de 7 ans

**Est-ce que vous pourriez envisager de lui acheter un téléphone portable ?**

*Ah non. Ah non, quel malheur! (stupéfaite) Non... Elle va avoir neuf ans!*

Gabrielle, Journaliste free-lance, Paris. 1 fille de 9 ans, 1 fils de 3 ans

Une modalité récurrente du freinage consiste à questionner directement auprès de l'enfant la utilité de son équipement, la mobilisation du registre rationnel semblant efficacement contrer la pression des pairs précédemment décrite, vivement dénoncée.

*Parce que ça faisait déjà trois ans qu'elles étaient deux à ne pas avoir de téléphone dans sa classe, qu'elle nous le demandait régulièrement pour son anniversaire, qu'on lui demandait les arguments pour qu'on lui en offre un, et finalement elle savait qu'il n'y avait pas spécifiquement d'arguments pour en avoir un. Il n'y avait rien d'indispensable.*

Viviane, Conteuse, Paris. 3 filles de 15, 13 et 10 ans

*J'essaie de lui faire comprendre que... L'instrument, l'outil de communication, ou bien un certain type d'habillement, ne doivent pas... Il doit réussir à ne plus les voir comme une appartenance à un groupe. C'est-à-dire que ce n'est pas obligatoire d'avoir l'objet de marque que tous les autres ont. L'objet doit te plaire, ensuite s'il est de marque tant mieux pour toi, mais s'il n'est pas de marque ça ne fait rien.*

Maurizio, Commercial, Milan. 1 fils de 10 ans

Des arguments que l'on pourrait qualifier de « généralistes » sont bien entendu mobilisés par les parents opposés au portable, tels les menaces pour la santé des enfants ou les conséquences sur leurs compétences en orthographe ou en syntaxe. Mais des arguments plus spécifiquement « urbains », c'est-à-dire plus directement liés à leur fréquentation des espaces publics et à l'autonomisation des pratiques urbaines, se font jour : faussement rassurante pour les parents (1.), la possession d'un téléphone portable accroîtrait au contraire les risques d'accident et/ou de victimation des enfants (2.), tout en représentant une menace pour leur prise d'autonomie dans la ville (3.). Ce alors même que des ressources alternatives sont disponibles pour communiquer en milieu urbain (4.).

#### 4.1. Le portable est faussement rassurant

Les entretiens ont, à de nombreuses reprises, suscité l'expression de doutes au sujet de la fonction de réassurance du téléphone portable. Souvent hostiles à l'idée-même, certains soulignent le caractère illusoire du fait de penser pouvoir joindre son enfant à tout moment, tant pour des raisons techniques (téléphone déchargé ou absence de réseau) que du fait de la capacité des enfants à ruser afin d'affaiblir le contrôle.

*Ça me paraît plus créer des soucis que... Pour moi ça ne lui donnera pas de l'autonomie. Ça va, nous, nous rassurer, on va l'appeler quinze fois, et on sera inquiètes le jour où... Si elle ne répond pas. Alors qu'elle n'aura pas envie de répondre parce qu'elle sera avec sa copine et qu'elle se dira très, très vite, je vois très bien qu'elle va dire « oh, c'est ma mère, ça ne m'intéresse pas ». Donc ça va être une source d'angoisse plus qu'autre chose.*

*Gabrielle, Journaliste free-lance, Paris. 1 fille de 9 ans, 1 fils de 3 ans*

Ce doute relatif au caractère rassurant du portable conduit paradoxalement à mettre au jour celui du téléphone fixe, qui permet de savoir avec certitude où l'enfant se trouve.

*Avec un portable il peut m'appeler de n'importe où sans que je sache vraiment où il est. Alors que quand il m'appelle de chez Jules, il m'appelle avec le fixe de chez Jules. [...] C'est plus fiable je trouve quelque part. Alors que... Alors c'est vrai, les enfants sont... Pas tous roublards, mais je veux dire, avec le portable... La deuxième, qui est plutôt à filer à droite à gauche, elle m'appelle, je lui dis « ben t'es où ? », « euh, je vais... ». Elle peut me dire ce qu'elle veut. C'est faussement rassurant je me dis, on sait que l'enfant est au téléphone mais c'est tout.*

*Hélène, Médecin salarié, Paris. 2 filles de 19 et 16 ans, 1 fils de 11 ans*

#### 4.2. Le portable accroît les risques d'accident ou de dégression

Non seulement certains parents considèrent le portable comme « faussement rassurant » : il peut aussi être anxiogène. Si de précédents travaux ont observé l'apparition de nouveaux risques liés à l'équipement des enfants en téléphonie mobile, le contrôle des fréquentations étant notamment rendu plus difficile (Pain et al. 2005), l'enquête de terrain à Paris et Milan fait ressortir deux types de risques urbains mis en avant par les parents réticents. Une première crainte se cristallise autour du risque routier, et de l'inattention liée à l'utilisation du portable :

*Rien que sur la route, ils ne regardent pas, rien, ils regardent leur portable... Ça devient dangereux, je vous assure, ça devient dangereux.*

*Michel, Représentant de commerce en retraite, Paris. 2 filles de 9 et 8 ans*

La possession d'un mobile augmente par ailleurs aux yeux de nombreux parents les risques de victimation. Plusieurs des parents rencontrés ou leur conjoint ont eux-mêmes été victimes de dégressions ou de tentatives de dégression pour vol de portable, mais aussi des amis des enfants, des enfants de amis ou encore les enfants des enquêtés eux-mêmes. À la lumière de ce risque, le téléphone mobile en vient à être considéré comme une « prise » potentielle pour les agressions, dans les espaces publics mais aussi à l'école.

*Et depuis deux ans, et plus particulièrement sur les six derniers mois, des gens qui travaillent ou qui vivent dans le quartier se sont fait agresser, oui.*

**Y compris des enfants ?**

*Y compris des enfants. Vols de portables par exemple. C'est pour ça que les miens n'ont pas de portable.*

**Parce que ça peut être un prétexte à...**

*(il coupe) Oui. Aucune... Il faut, quand on vit dans ce genre de quartier un peu chaud, il faut être le plus lisse possible.*

**Vous pensez que beaucoup d'habitants choisissent volontairement d'être sobres dans leur présentation pour avoir moins de problèmes ?**

*Je ne sais pas, enfin moi c'est notre approche par rapport aux enfants, hein. Donc un portable, sur un gamin, c'est tentant, un gamin ça se défend moins facilement qu'un adulte, donc ce n'est pas la peine de donner le bâton pour se faire battre.*

*Yves, Cadre de banque, Paris. 2 fils de 14 et 12 ans, 1 fille de 10 ans*

Cette crainte est dans le cas parisien validée par des messages institutionnels, tels les conseils pratiques du site du ministère de l'Intérieur ou même dans les couloirs du métro :

*Protégez votre téléphone portable. Soyez discret lorsque vous l'utilisez dans un lieu public. Quand vous n'utilisez pas votre mobile: ne le laissez pas à portée de vue; ne le tenez pas à la main; rangez-le dans un endroit sûr.*

*Ministère de l'Intérieur, Protégez-vous des vols sur la voie publique et dans les lieux publics, 1<sup>er</sup> février 2012<sup>2</sup>*

*Dans la ligne 5 du métro, station Stalingrad, une affichette attire mon attention alors que je suis en train d'attendre la rame en direction de Bobigny. Après avoir relevé qu'elle porte la signature de la RATP, de la Préfecture de Police de Paris et du ministère de l'Intérieur, je lis sur celle-ci, en français, anglais et allemand: « Votre téléphone est précieux, il peut faire des envieux. Nous vous conseillons d'être vigilant si vous l'utilisez en public ».*

*Journal de terrain, Paris, 13 mai 2011*

Nombre des parents dont les enfants possèdent un téléphone portable personnel soulèvent d'ailleurs eux-mêmes l'existence de ces deux risques, ce qui peut donner lieu à la formulation de consignes spécifiques quant à l'utilisation et à l'exhibition de l'appareil.

### **4.3. Le portable menace l'autonomisation des pratiques urbaines**

Outre ces risques pour leur intégrité physique, un certain nombre de parents insistent sur la menace que représente le recours au mobile pour l'autonomie de leurs enfants. Cette menace, qui pourrait sembler

---

<sup>2</sup> <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/En-dehors-de-mon-domicile/Protegez-vous-des-vols-sur-la-voie-publique-et-dans-les-lieux-publics>

paradoxe au vu des développements précédents, se décline là encore en deux registres. Tout d'abord, le portable freinerait l'acquisition puis la consolidation de compétences urbaines chez l'enfant :

*Ah oui, tu anticipes avec lui ce type de situations ?*

*Oui. Si on n'est pas descendu, d'ailleurs ça leur est arrivé, souvent les bus ne s'arrêtent pas même quand on a appuyé sur le bouton, apparemment souvent ils ne s'arrêtent pas. Ils ne voient pas que ça a été appuyé, donc l'enfant il met un moment avant d'oser, ou il n'ose même pas appeler, en disant « stop, c'est mon arrêt », donc il faut qu'il sache, à pieds, refaire éventuellement, ou bien reprendre le bus dans l'autre sens, ou bien refaire les trajets qui ont été ratés. Et ça c'est vrai que si on n'y a pas pensé à l'avance, et que l'enfant n'a pas le sens de l'orientation, ça peut être un problème. Alors ça, c'est vrai que ce problème-là, on pense l'éviter s'il a un téléphone portable. Il appelle, il dit « maman qu'est-ce que je fais ? ». Mais moi je pense qu'il vaut mieux que ça ait été... Qu'il sache se débrouiller, plutôt que de téléphoner, demander à l'aide, et puis on ne répond pas forcément, je trouve ça plus intéressant qu'il sache gérer les situations plutôt que d'appeler à l'aide.*

*Aliénor, Femme au foyer, Paris. 2 filles de 12 et 3 ans, 2 fils de 11 et 8 ans*

Disposer d'un contact permanent via le portable fragiliserait par ailleurs potentiellement le processus de construction de la confiance en son enfant chez le parent :

*Il faut aussi que j'arrive à faire confiance à Marie, je suis pas derrière elle toute la... Voilà, elle part le matin à 8h30, elle rentre l'après-midi, je suis au boulot. Pour moi c'est le milieu de l'après-midi quand elle rentre à la maison. Alors si j'ai pas confiance, qu'est-ce qui va se passer, je vais l'appeler au téléphone toutes les 5 minutes, je vais flipper ? C'est pas possible. Il faut que j'apprenne à lui faire confiance, il faut que je lui transmette cette confiance.*

*Nicolas, Professeur des universités, Paris. 1 fille de 12 ans et 1 fils de 8 ans*

#### **4.4. La disponibilité d'autres ressources de communication en milieu urbain**

Un dernier argument mis en avant par les parents réticents au recours au téléphone mobile est l'existence de nombreuses ressources permettant de communiquer en milieu urbain. Alors qu'un argument des parents favorables au portable consiste à pointer la difficulté réelle de trouver des cabines téléphoniques sur les deux terrains, les parents réticents insistent sur la possibilité de téléphoner depuis un commerce ou depuis l'école.

*S'ils ont besoin de quelque chose, je leur ai dit d'entrer dans une boutique et de demander, s'ils se perdent, s'il se passe quoi que ce soit, ils ont mon numéro de téléphone, ils s'arrêtent, ils entrent dans une boutique et ils demandent à faire un coup de téléphone.*

*Monica, cadre de banque, Milan. 2 fils de 12 et 8 ans*

*À l'école ils ont les numéros de téléphone du père, de la mère, de la maison, du travail, donc en cas de problèmes la famille est repérable quoi qu'il arrive.*

*Tiziana, Enseignante en lycée (public), Milan. 1 fils de 11 ans*

Comment expliquer le contraste saisissant entre les parents rétifs au recours au portable dans l'encadrement des déplacements des enfants, qui mobilisent un, plusieurs ou l'ensemble de ces

quatre arguments « urbains », et attirait que celui-ci exerce sur d'autres parents ? L'enquête de terrain invite à considérer dans une dernière section de l'article l'encastrement du recours au portable dans des configurations et des styles éducatifs différenciés.

## 5. L'encastrement du recours au portable dans des configurations et des styles éducatifs différenciés

Nous ferons dans un premier temps le constat de la différenciation sociale du recours au portable dans l'encadrement parental des pratiques urbaines infantiles, celui-ci se concentrant dans les logiques éducatives socialement contrastées. Nous verrons ensuite que la structure de l'organisation de la vie familiale joue également un rôle important, ce qui permet d'expliquer partiellement la moindre prégnance de la réticence des parents à l'équipement en téléphonie mobile à des fins d'encadrement à Milan qu'à Paris

### 5.1. L'encastrement du recours au portable dans des logiques éducatives socialement contrastées

Les pratiques de freinage et les réticences observées sur les deux terrains sont de manière générale largement le fait des parents les plus diplômés, qui valorisent fortement le développement de l'enfant et son acquisition de compétences urbaines. Le questionnement auprès de l'enfant de l'utilité du téléphone mobile pour ses déplacements s'inscrit notamment remarquablement dans le modèle de *concerted cultivation* élaboré par Annette Lareau pour décrire les pratiques éducatives des parents des classes moyennes et moyennes-supérieures américaines, qui cherchent à encourager activement l'acquisition de compétences et le développement d'une opinion personnelle chez l'enfant (Lareau 2003). En France, Marie-Clémence Le Pape a également montré que l'enfant est considéré comme un « adulte en devenir » par les parents des classes moyennes, qui se projettent dans un temps plus long que leurs homologues des catégories populaires en se représentant dans un rôle d'accompagnateur sur le chemin de l'autonomie (Le Pape 2009). Également repérée au sujet des médias (Goulet 2010), de l'habillement des jeunes filles (Mardon 2011) ou de la « culture des rues » (Lepoutre 1997), la sensibilité à la violence des parents de classe moyenne s'exprime de manière récurrente à travers le souci que le portable puisse constituer un facteur de victimation.

Celle-ci contraste avec la prégnance d'une représentation hédoniste de l'enfance et de la jeunesse parmi les familles populaires (Le Pape 2009 ; Thin 2009), dans lesquelles davantage de mères encouragent par exemple leurs filles à piocher dans le « vestiaire féminin adulte » (Mardon 2011) à des fins d'intégration au sein des groupes de pairs. L'enfance correspond dans ce cadre à une parenthèse insouciance dans l'existence, même si une observation intéressante de Catherine Delcroix invite également à envisager les achats onéreux des familles populaires comme une pratique de prévention des risques de déviance des enfants, manière de gérer les frustrations créées par les messages publicitaires et la pression des pairs (Delcroix 1999).

*En même temps c'était une récompense aussi le portable, parce qu'il avait bien travaillé en CM2 donc... Non, en CM1, il avait vraiment eu un excellent livret, donc je lui ai dit « voilà, pour la rentrée tu auras ton portable ».*

*J'ai maintenu ma promesse. [...] Et c'est ce que je leur dis « vous savez moi, éboueur, c'est pas une partie de plaisir ». Parce que d'une on ne se voit pas beaucoup, parce que normalement quand je rentre à cette heure-là, ben je dors, je suis tellement épuisée que je dors. Je me réveille en fin d'après-midi, il reste pas grand-chose pour être avec eux, hein. Donc je leur ai dit, ma seule motivation, je leur cache pas, c'est la paie. Je leur dis, pour qu'on puisse partir en vacances, pour qu'on ait de quoi manger, qu'on soit à l'aise, de quoi s'habiller assez décent, et puis bon si Yoann veut quelques trucs à la mode, ce qui est tout à fait normal aussi, je vais pas lui refuser.*

Sophia, Éboueure, Paris. 1 fils de 12 ans et 1 fille de 11 ans

L'extrait d'entretien qui suit, recueilli dans une des cités de logement social les plus défavorisées de Nanterre dans le cadre d'une recherche sur les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans la banlieue parisienne (Oberti, Prêteceille et Rivière 2012), illustre le rôle d'étendard du statut social de la famille désormais joué par le portable dans les milieux populaires :

(à Shéhérazade) **Et toi, tu en as un de portable ?**

*S: Non, pas encore*

*Mme Hamid: Mais elle n'arrête pas de demander*

*S: Si je travaille bien, j'en aurai un*

*Mr Hamid: Il faut le mériter !*

*S: C'est vrai qu'à l'école en plus ils critiquent les gens comme ils s'habillent, « tu n'es pas bien habillée », « à ton âge tu n'as pas de portable », « pourquoi ta mère elle t'achète pas de portable, on dirait que t'as pas d'argent ».*

*[...] Nous dans l'école, on est en sixième, il y en a qui ont des iPhone4, des Blackberry... Je te promets !*

Famille Hamid, père au RSA, mère au foyer, Nanterre

Dans une opposition idéal-typique congruente avec la littérature disponible sur les pratiques éducatives, l'acquisition valorisée dans les familles populaires d'un instrument rassurant, qui fait par ailleurs plaisir à l'enfant et contribue à son intégration sociale contraste avec des logiques de freinage plus caractéristiques des parents les plus diplômés, qui visent à favoriser l'acquisition de compétences urbaines de l'enfant, son autonomie et la protection de son intégrité physique.

On retrouve au sein des familles de classe moyenne la même opposition entre les fractions plus ou moins dotées en capital culturel: le niveau de diplôme constitue la caractéristique la plus structurante des contrastes observés, les arguments « anti-portable » précédemment présentés étant notamment déclinés et mobilisés de manière bien plus fréquente par les parents les plus diplômés. Le cas de Nicolas est à ce titre intéressant : lui-même très réticent à l'équipement de sa fille, l'insistance de sa compagne, agent administratif EDF non titulaire du baccalauréat, a eu raison de son opposition du fait de son besoin de réassurance, faisant de ce professeur des universités un « malgré lui » :

*Ben moi j'étais contre le téléphone portable mais ça... Et la mère et la fille ont poussé pour qu'on achète un téléphone portable en disant « voilà, on peut l'appeler quand elle sort du collège, et elle, elle peut nous appeler si elle*

*a besoin, soit si ses horaires sont modifiés, soit si elle veut aller chez une copine, soit si elle se... » Voilà. [...] Il y avait un petit peu les raisons de sécurité, s'il y a un souci, s'il y a un problème, c'est pour ça qu'elle a poussé.*

*Nicolas, Professeur des universités, Paris. 1 fille de 12 ans et 1 fils de 8 ans*

La tendance à l'opposition des parents les plus diplômés ne les empêche toutefois pas de recourir de manière occasionnelle au téléphone portable dans le cadre de l'encadrement des mobilités. Ces pratiques, que l'on pourrait qualifier de « chirurgicales », reposent sur l'équipement ponctuel des enfants dans le cadre de déplacements inhabituels (visite chez le médecin, sortie culturelle ou festive, etc.) ou à un moment bien précis dans la semaine. Ce recours ponctuel conduit à souligner le rôle instrumental que peut jouer le téléphone dans le processus d'autonomisation des pratiques urbaines chez les parents les plus réticents, qui accordent pragmatiquement et sous certaines conditions de l'intérêt à cet instrument.

*Parce qu'il a un cours du côté de Télégraphe le mercredi après-midi. Jusqu'à présent je l'emmenais, et puis j'allais le chercher là-bas devant l'arrêt du bus, et donc on rentrait ensemble. C'était quand même effectivement assez lourd, donc au bout d'un moment il m'a dit qu'il pouvait le faire tout seul, qu'il avait pas besoin, donc, ce que je faisais, c'est que je lui demandais de me téléphoner quand il était à l'arrêt du bus, quand le bus arrivait, donc il montait dans le bus, et au début j'allais l'attendre à l'arrêt du bus en bas. Pour l'aider à traverser, parce que c'est la rue de Crimée et que je craignais de... Cette traversée. Ça s'est fait comme ça pendant deux-trois semaines et puis après il... Il s'est débrouillé tout seul avec mon téléphone portable, je lui disais « s'il y a un problème, tu m'appelles ». Et depuis cette année il ne prend même plus le téléphone, il se débrouille.*

**Donc vous lui prêtiez votre téléphone (elle acquiesce), mais vous ne lui en avez pas acheté à lui spécialement ?**

*Non! Non, je refuse absolument ça, mais là, uniquement (elle insiste) pour ce moment-là dans la semaine, je lui prêtais mon téléphone. [...] On a fait ça à partir du milieu de l'année scolaire dernière jusqu'aux vacances d'été, et puis cette année il le fait sans téléphone, tout seul.*

*Judith, Maître de conférences à l'Université, Paris. 1 fille de 12 ans et 1 fils de 8 ans*

Cette nuance dans le rejet du portable des parents les mieux dotés en capital culturel n'est pas atténuée ainsi que de manière relative l'opposition relevée avec les parents des catégories populaires. À Marie-Hélène Bacqué et Thomas Sauvadet qui posent la question de l'existence de usages populaires de l'espace », c'est-à-dire de « façons spécifiquement populaires d'occuper, d'utiliser voire de transformer l'espace » (Sauvadet et Bacqué 2011), on est ainsi tenté de répondre à partir de l'acquisition de terrain que le portable infantin constitue une « pratique populaire de l'espace », en particulier à Paris.

## **5.2. Le rôle des conditions d'exercice de l'encadrement**

Mais au-delà de l'inscription du recours au portable dans des logiques éducatives socialement clivées, l'acquisition de terrain met au jour le rôle des configurations familiales (Lahire 1995), c'est-à-dire des conditions d'exercice du « travail parental » (Déchaux 2009), dans le recours à cet instrument à des fins d'encadrement.

On observe tout d'abord que la monoparentalité constitue un cadre très favorable à l'équipement infantin. Il peut s'agir de vouloir pouvoir communiquer directement avec l'enfant lorsqu'il se trouve chez

l'autre parent (Gaglio 2008), ou de cadrer les déplacements parfois lointains occasionnés par la garde alternée (voyages en train notamment). Mais il s'agit aussi de maintenir un lien direct, y compris lorsque la garde de l'enfant est permanente : l'absence de conjoint sur qui compter oblige à l'exercice solitaire du travail de cadrage, dans le cadre duquel le portable permet d'atteindre à l'ubiquité relative. Alors que l'accompagnement des enfants dans l'espace du quartier semble plus lâche quand les parents sont séparés du fait de leur disponibilité relativement moindre (Lehman-Frisch, Authier et Dufaux 2012), l'accession au mobile des enfants de parents séparés se révèle généralement plus précoce que celle des enfants de parents non séparés de même milieu social.

*Donc le matin, moi comme le matin je travaille à six heures du matin et je... Je regarde à chaque fois l'heure, à sept heures pour savoir s'ils sont bien réveillés. Donc je les suis à distance en fait. Et après je rappelle à huit heures pour dire « bon dans dix minutes c'est l'école ». Parce que mon fils il m'a eue plusieurs fois, hein ! « Oui oui, il y a un prof qui n'est pas là, donc je vais rester à la maison ». « Bon, d'accord ».*

*Sophia, Eboueuire, Paris. 1 fils de 12 ans et 1 fille de 11 ans*

La moindre prégnance des discours réticents au mobile sur le terrain milanais reflète également une organisation distincte de l'encadrement des mobilités à Paris et Milan, qui semble permettre d'expliquer partiellement l'équipement plus précoce et plus fréquent des enfants à Milan qu'à Paris, mais aussi en Italie qu'en France (Istat 2011 ; Credoc 2011). Deux dimensions se combinent en effet pour favoriser un recours plus fréquent au portable sur le terrain milanais : alors que le travail parental y repose davantage encore sur les mères qu'à Paris, les rapprochant du cas de figure des mères ou des pères séparés, la famille élargie, et en particulier les grands-parents participent davantage à l'encadrement des mobilités infantiles.

Dans un contexte où la durée de prise en charge hebdomadaire par l'institution scolaire est plus courte et l'offre de services publics relativement peu développée, l'ubiquité évoquée au sujet des parents célibataires est appréciée des mères milanaises débordées lorsqu'elles souhaitent ou sont tenues de travailler. Ainsi que l'a bien mis en lumière Simone Ghezzi lors d'une récente enquête sur les solidarités familiales dans le quartier milanais de Porta Genova, les parents se sentent confrontés à une forme de compression de leur temps disponible ; les mères, en particulier, se débattent souvent au sein d'une « culture de la responsabilité » que l'on ne retrouve pas chez les hommes, censées prendre soin simultanément de leurs enfants et de leurs parents (Ghezzi 2012).

La proximité résidentielle des grands-parents représente alors l'option optimale d'organisation familiale, en permettant des gains de temps mais aussi d'élargir à d'autres membres de la famille que la seule mère l'exercice de l'encadrement des mobilités en semaine, en particulier lorsque les enfants sont plusieurs. Dans ce contexte où la famille constitue un « amortisseur social fondamental » (Oberti 2009), les grands-parents jouent un rôle important dans la prise en charge des enfants de leurs enfants (Cerea 2007 ; Ghezzi 2012), ce qui favorise probablement le recours au portable dans l'encadrement des mobilités des enfants et donc leur équipement à des fins de coordination, plus complexe qu'à Paris.



### Elle a un téléphone portable ?

*Oui. Parce qu'avec deux enfants d'âges différents, je devais être présente auprès du petit, et je ne savais pas ce qu'elle pouvait être en train de faire, ou alors si elle avait besoin elle ne pouvait pas me joindre. C'est seulement pour ça.*

*Sole, Employée à temps-partiel dans un service après-vente, Milan. 1 fille de 14 ans et 1 fils de 9 ans*

On peut dès lors se demander dans quelle mesure il est anecdotique que l'équipement des enfants en téléphonie mobile soit fréquemment associé au rituel de la confirmation catholique (*cresima*)<sup>3</sup> à Milan, ainsi qu'il fut d'usage en France par le passé d'offrir leur première montre aux enfants au moment de leur communion solennelle. Le portable semble ainsi davantage correspondre à un attribut de la sortie de l'enfance et de la découverte autonome du monde urbain à Milan qu'à Paris ; quoi qu'il en soit, le freinage parental y représente un luxe qu'il est plus difficile de se permettre du fait de contraintes d'organisation distinctes.

Ce constat et celui du recours plus précoce au mobile dans le cas des parents séparés montrent que les conditions d'exercice du travail parental viennent dans une certaine mesure brouiller les clivages sociaux précédemment repérés.

## **Conclusion. Le téléphone mobile contre l'acquisition de compétences urbaines ?**

Si l'enquête de terrain auprès des parents à Paris et Milan montre que l'un des éléments les plus structurants de l'équipement en téléphonie mobile, la pression des groupes de pairs enfantins, n'est que peu à voir directement avec le processus d'autonomisation des pratiques urbaines, elle permet également d'observer que les pratiques urbaines entrent largement en compte dans la décision des parents d'équiper leur(s) enfant(s) d'un portable. Cet équipement s'inscrit dans des logiques éducatives plus larges et socialement clivées, que les conditions d'exercices effectives du travail parental sont toutefois susceptibles de venir brouiller, ce qui explique en partie la moindre prégnance des discours réticents au recours au portable dans le cadre parental des pratiques urbaines des enfants sur le terrain milanais.

Sans préjuger hâtivement des effets sur les enfants de la différenciation des pratiques observée, et en gardant à l'esprit la spécificité des contextes urbains étudiés . la mixité sociale pouvant éventuellement durcir la position hostile au portable des parents les plus favorisés . , nous voudrions ici suggérer d'envisager le téléphone mobile comme un vecteur de production ou de renforcement des inégalités sociales face à la ville. Dans le sillage de Annette Lareau qui insiste sur la transmission d'« avantages différentiels » aux enfants selon le milieu dans lequel ils grandissent (Lareau 2003), notre travail montre que le freinage parental vis-à-vis du recours au portable dans le cadre des mobilités semble propice

---

<sup>3</sup> Ce sacrement semble se célébrer sensiblement plus tôt à Milan qu'en France, entre 10 et 12 ans pour la plupart des familles concernées.

à l'acquisition de compétences urbaines (s'orienter, faire face à l'imprévu, ne pas paniquer, oser demander son chemin, etc.) chez les enfants des familles les mieux dotées en capital culturel, en particulier à Paris. Dans cette perspective, l'étude approfondie du recours au portable dans le cadre des pratiques urbaines infantiles permettrait d'apporter des réponses plus précises au questionnement sur la façon dont la « motilité », c'est-à-dire la « manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage », est acquise par les individus dans le cadre familial (Kaufmann et Widmer 2005).

On pourrait cependant objecter que la maîtrise dans la manipulation d'un téléphone mobile et plus largement des TIC constitue désormais un atout de poids dans l'exploration et la maîtrise du monde urbain, et proposer d'envisager l'existence de compétences urbaines « 2.0 ». Le téléphone mobile contre l'acquisition de compétences urbaines ? La question (de recherche) est ouverte.

## RÉFÉRENCES CITÉES

- Ariès, Philippe. (1973). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris: Éditions du Seuil [1960].
- CREDOC. (2011). *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (2011)*. Rapport réalisé à la demande du Conseil Général de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies, (ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi) et de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes.
- Castelain-Meunier, Christine. (2002). « Le téléphone portable des étudiants. Un outil d'intimité paradoxale ». *Réseaux* (116):229-255.
- Cerea, Stefania. (2007). « Diventare madri: una timida ripresa, tra perduranti difficoltà di conciliazione », p. 89-114 in Costanzo Ranci et Rossana Torri (dir.). *Milano tra coesione sociale e sviluppo*. Milan: Bruno Mondadori.
- Chalet, Johann. (2009). « Les usages adolescents des TIC, entre autonomie et dépendance ». *Empan* (76):57-65.
- Clair, Isabelle. (2008). *Les jeunes et l'amour dans les cités*. Paris: Armand Colin.
- Darmon, Muriel. (2006). *La socialisation*. Paris: Armand Colin.
- Déchaux, Jean-Hugues. (2009). « Travail parental et parenté : parlons-nous de la même chose ? ». *Informations sociales* (154):14-20.
- Delcroix, Catherine (1999). « Les parents des cités : la prévention familiale des risques encourus par les enfants ». *Les Annales de la recherche urbaine* (83-84):97-107.
- Di Maggio, Paul et Walter Powell. (1983). « The iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields ». *American Sociological Review* 48(2):147-160.
- Gaglio, Gérald. (2008). « La dynamique des normes de consommation : le cas de l'apènement de la téléphonie mobile en France ». *Revue française de socio-économie* (2):181-198.
- Gardner, Carol Brooks. (1990). « Safe conduct: women, crime, and self in public places ». *Social Problems* 37(3):311-328.

- Ghezzi, Simone. (2012). « Parenthood and the structuring of time among urban households in northern Italy ». *Ethnologie française* 42(1):37-74.
- Goulet, Vincent. (2010). *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*. Paris: Ina Éditions.
- Green, Nicola. (2002). « Qui surveille qui ? Contrôler et rendre des comptes dans les relations de téléphonie mobile ». *Réseaux* (112-113):250-273.
- ISTAT. (2011). « Infanzia e vita quotidiana ». Statistiche report, 25 p.
- Jarrigeon, Anne et Joëlle Menrath. (2010). « De la créativité partagée au chahut contemporain. Le téléphone mobile au lycée ». *Ethnologie française* 40(1):109-114.
- Karsten, Lia. (1998). « Growing up in Amsterdam: differentiation and segregation in children's daily lives ». *Urban Studies* 35(3):565-581.
- Kaufmann, Vincent et Eric Widmer. (2005). « L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche ». *Espaces et Sociétés* (120-121):199-217.
- Lahire, Bernard. (1995). *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris: Gallimard.
- Lareau, Annette. (2003). *Unequal childhoods. Class, Race, and Family Life*. Berkeley-Los Angeles: University of California Press.
- Lehman-Frisch, Sonia (dir.) Jean-Yves Authier et Frédéric Dufaux. (2012). *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*. Dossier d'études 153. Paris: Caisse nationale d'allocation familiales.
- Lelong, Benoît et Céline Metton. (2007). « Enfants, sécurité et nouveaux médias : une revue des travaux anglo-saxons ». *Annales des télécommunications* 62(11-12):1256-1273.
- Le Pape, Marie-Clémence. (2009). *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*. Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris.
- Lepoutre, David. (1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris: Odile Jacob.
- Lieber, Marylène. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris: Les Presses de Sciences Po.
- Ling, Richard. (2002). « L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales ». *Réseaux* (112-113):276-312.
- Mardon, Aurélia. (2010). « Sociabilités et travail de l'apparence au collège ». *Ethnologie française* 40(1):39-48.
- Mardon, Aurélia. (2011). « La génération Lolita. Stratégies de contrôle et de contournement ». *Réseaux* (168-169):111-132.
- Martin, Corinne. (2007). *Le téléphone portable et nous. En famille, entre amis, au travail*. Paris: L'Harmattan.
- Martin, Olivier. (2007). « La conquête des outils électroniques de l'individualisation chez les 12-22 ans ». *Réseaux* (145-146):335-366.
- Martin, Olivier et François de Singly (2000). « L'évasion amicale. L'usage du téléphone familial par les adolescents ». *Réseaux* (103):91-118.
- Martin, Olivier et François de Singly. (2002). « Le téléphone portable dans la vie conjugale ». *Réseaux* (112-113):212-248.

- Metton, Céline. (2010). « L'autonomie relationnelle. Sms, WhatsApp et messagerie instantanée ». *Ethnologie française* 50(1):101-107.
- Oberti, Marco. (2009). « La protection sociale entre la famille, le marché et l'État-providence », p. 315-326 in Marc Lazar (dir.). *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*. Paris: Fayard.
- Oberti, Marco, Edmond Préteceille et Clément Rivière. (2012). *Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans la banlieue parisienne*. Rapport pour la HALDE-DEPP, Sciences Po-OSC.
- Pain, Rachel, Sue Grundy et Sally Gill. (2005). « So long as I take my mobile: mobile phones, urban life and geographies of young people's safety ». *International Journal of Urban and Regional Research* 29(4):814-830.
- Pasquier, Dominique. (2005). *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*. Paris: Autrement.
- Pétry, Héléne. (2011). « Sociabilité numérique et mobilité des adolescents : des favelas de Rio aux banlieues parisiennes ». *Carnets de géographes* (3)  
[http://www.carnetsdegeographes.org/carnets\\_recherches/rech\\_03\\_05\\_Petry.php](http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_03_05_Petry.php)
- Rivière, Carole-Anne. (2002). « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes ». *Réseaux* (112-113):140-168.
- Sauvadet, Thomas et Marie-Hélène Bacqué. (2011). « Éditorial. Les pratiques populaires de l'espace ». *Espaces et Sociétés* (144-145):7-13.
- Thin, Daniel. (2009). « Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires ». *Informations sociales* (154):70-76.
- Valentine, Gill et John Mc Kendrick. (1997). « Children's outdoor play: exploring parental concerns about children's safety and the changing nature of childhood ». *Geoforum* 28(2):219-235.
- Vercesi, Monica. (2008). *La mobilità autonoma dei bambini tra ricerca e interventi sul territorio*. Milan: Franco Angeli.